

Sommaire

Edito	p1
Rentrée 2026	p 2
Congrès SNEP-FSU	p 3
CORPO	p 4 - 5
Journée de l'EPS	p 6
Installations / Santé	p 7
Adhésion	p 8

Bulletin Académique du **291**

SNEP Bordeaux

Mars 2026

SNEP-FSU Syndicat National de l'Éducation Physique - Fédération Syndicale Unitaire
138, Rue de Pessac, 33000 Bordeaux - Tel: 05 57 81 62 46
s3-bordeaux@snepfusu.net - www.snepfsubordeaux.net - Permanences vendredi matin
Imprimerie du SNEP CPPAP: 0728 5 07338 - Directeur de publication: Nathalie Lacuey



EDITO

Pour une société solidaire : éducation, services publics, droits et paix !

Les tensions internationales, comme les récentes frappes en Iran, nous rappellent l'urgence, voire l'exigence, d'un monde plus juste et pacifié. Face aux logiques de guerre et de domination, des voix s'élèvent pour exiger une transition iranienne sous l'égide de l'ONU et du droit international. L'Europe, avec ses valeurs humanistes, peut jouer un rôle clé pour éviter l'embrasement et promouvoir la paix. Ces défis nous concernent toutes et tous : ils appellent à renforcer les solidarités internationales et à défendre une diplomatie fondée sur le dialogue et le respect des droits.

En France, à l'approche des municipales, le danger de l'extrême droite n'a jamais été aussi présent. Son projet est clair : remettre en cause les équilibres démocratiques, fragiliser les droits fondamentaux et imposer une vision autoritaire de la société. La mort de Quentin Deranque, militant néo-nazi, à Lyon, est instrumentalisée par l'Extrême Droite (ED), et dans une certaine mesure par la droite dite républicaine, pour apparaître toujours plus « acceptable » en inversant les valeurs : les non-violents, la République, l'antiracisme... seraient du côté de l'ED... 81 ans après la fin de la 2^{de} Guerre Mondiale !!!

Le 8 mars, journée de grève féministe et de mobilisation, a été l'occasion d'une forte expression. Les femmes, en première ligne dans les services publics, portent des combats essentiels pour l'égalité salariale, contre les violences sexistes, pour une société plus juste. Cette journée a été l'occasion de renforcer la

solidarité entre toutes et tous, pour faire reculer les inégalités et construire une école et une société plus égalitaires.

Malgré les difficultés, l'École reste un pilier de notre République et un lieu d'émancipation. Les agressions contre les personnels, comme celle de Sanary-sur-Mer, sont inacceptables, mais elles ne doivent pas nous faire oublier l'engagement quotidien des enseignant.es et de tous les personnels de l'éducation, AESH, AED, agent.es, ... Leur travail, souvent invisible, est essentiel pour offrir à chaque élève les clés de son émancipation. Face aux suppressions de postes et à la logique d'austérité, des mobilisations s'organisent pour s'opposer au manque de moyens, pour exiger une école mieux dotée, où chaque jeune puisse apprendre et s'épanouir. Les luttes portent leurs fruits : des divisions, des postes sont sauvés, grâce à la détermination des équipes éducatives, aux alliances avec les parents.

L'École et les services publics incarnent une société solidaire, où chacun.e a sa place. Continuons à nous organiser, à discuter, informer, confronter les idées, inventer des alternatives pour porter haut les valeurs de justice, d'égalité et de solidarité. Livrer combat pour la PAIX peut paraître antinomique ou paradoxal mais c'est bien le défi central de nos investissements dans l'Éducation et de nos engagements syndicaux fondés sur le dialogue et le respect des droits.

Mobilisons-nous !



Nathalie Lacuey
LP Flora Tristan,
Camblanes-et-Meynac (33)
Secrétaire académique
nath.lacuey33@gmail.com

RENTÉE 2026 - Suppressions de postes dans l'Éducation nationale : l'académie en première ligne, les élèves et les personnels en danger !

Après les Comités Sociaux d'Administration Spéciaux Départementaux consacrés à la répartition des moyens, les conseils d'administration dans les établissements ont normalement été consultés pour définir un projet de Tableau de Répartition des Moyens Donnés, et s'exprimer sur les créations et suppressions de postes, les compléments de services donnés ou reçus pour la rentrée prochaine.

Ces données, remontées aux services de la DOS des DSDEN, permettent ensuite aux Comités Sociaux d'Administration Spéciaux Départementaux actant les créations et suppressions de postes et étudiant les compléments de service, de se tenir en amont du mouvement de mutation intra-académique.

Les réductions de moyens décidées nationalement par les orientations budgétaires du gouvernement validées une nouvelle fois par le 49.3, nuiront gravement aux conditions de travail à la rentrée prochaine. Sous couvert d'une réduction des effectifs, qui devrait permettre de diminuer le nombre d'élèves par classe, le choix de la suppression de postes aura en réalité pour conséquence une hausse des effectifs dans les classes restantes. **Pour l'académie, la prévision des suppressions des postes, toutes disciplines, s'élève à 131, réparties ainsi : 28 en Dordogne, 28 en Gironde, 21 dans les Landes, 27 en Lot et Garonne, 27 dans les Pyrénées Atlantiques.**

Ces suppressions de postes entraîneront des mesures de cartes scolaires pour des collègues, sans possibilité, souvent, de retrouver une affectation à proximité du poste perdu, ou l'imposition de compléments de service. Dans d'autres cas, la réduction des DHG n'entraîne ni suppression de postes ni complément de service, mais la disparition des BMP (blocs de moyens provisoires), occupés par des personnels remplaçants, des TZR ou des contractuel·les. Pour ces dernières, le risque est élevé de ne pas obtenir d'affectation à la rentrée.

Si le conseil d'administration ne s'est pas encore tenu ou si un second est convoqué après un vote majoritaire contre la répartition des moyens, si des vœux ont été votés pour transformer des Heures supplémentaires en Heures Postes, il faut faire remonter ces informations et ces luttes au SNEP-FSU, pour que nos élus qui siègent puissent argumenter et appuyer les demandes présentées dans les établissements.

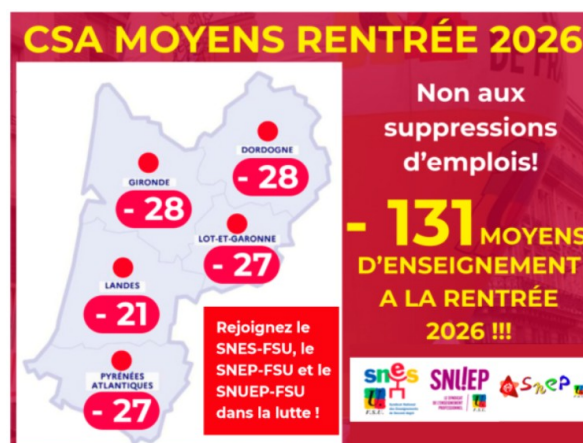
=> Lutter pour nos collègues et pour nos élèves

Lutter pour les moyens, contre les diminutions d'heures, de divisions, parfois à l'élève près, et les suppressions de postes, c'est défendre à la fois une école permettant une amélioration des conditions de travail, la réussite de toutes les élèves, une formation riche dans les territoires ruraux, mais aussi défendre nos collègues dont les postes sont menacés.

Certains établissements de l'académie l'ont bien compris et ont entamé des actions de grève et de mobilisation dès la semaine de la reprise, en lien avec les parents d'élèves. C'est le cas notamment au lycée Maine de Biran à Bergerac, à la cité scolaire George Sand à Nérac, au collège Jean Verdier à Audenge.

Au-delà de certains collèges ou lycées particulièrement touchés, c'est tout le système éducatif qui doit être défendu, et pour lequel nous devons nous battre collectivement. C'est pourquoi des appels à mobilisation départementaux contre les suppressions de postes ont déjà été lancés.

Benjamin FABAS



Congrès académique 2026: une dynamique collective pour des décisions démocratiques.

Après les assemblées générales départementales, notre congrès académique, qui s'est tenu à Andernos les 22 et 23 janvier, a constitué pour les 24 militant·e·s présent·e·s une étape essentielle du processus démocratique. L'organisation des travaux en petits groupes et suivant les différents thèmes a permis de faciliter l'expression de chacun·e et a favorisé un travail collaboratif d'écriture des amendements. Ces propositions, nourries par les réflexions issues des assemblées générales départementales, ont ainsi pu être soumises aux textes du congrès.

Pour rappel, les différents thèmes :

- **Thème 1 :** Redonner à l'École publique et à l'EPS les moyens d'émanciper toutes les jeunes.
- **Thème 2 :** Démocratiser l'accès au sport, à la culture et aux loisirs, une urgence pour la jeunesse et le pays !
- **Thème 3 :** Reconnaître l'engagement des agent.es de la fonction publique au service de l'intérêt général.
- **Thème 4 :** Comment renforcer notre syndicalisme de masse, pour agir, lutter et transformer ?

Le congrès national, qui aura lieu du 23 au 27 mars 2026 à Guidel, marquera un nouveau moment clé de réflexion collective. Il sera l'occasion de prendre des décisions stratégiques concernant les mandats qui guideront l'activité du syndicat pour les trois prochaines années. L'objectif est de répondre aux défis et aux exigences actuels de l'éducation physique et sportive, du sport scolaire et du sport en général, ainsi

qu'aux enjeux propres à nos métiers au sein d'un service public de l'éducation renforcé. Chaque membre présent aura à cœur de s'impliquer activement dans les débats, d'exprimer ses positions et de défendre les amendements qui ont été discutés et adoptés lors des congrès académiques de janvier 2026.

Notre délégation Académique se rendra au Congrès national à GUIDEL (Morbihan) du 23 au 27 mars 2026 et sera composée de 8 militant.es :

Karine RIVALLAND du 24

Benjamin FABAS, Katy DE NADAI, Jérémy CARE, Mickaël VIAIRON et Nathalie LACUEY du 33

Rémi DE CARLO du 40

Camille JACQUES du 47.

Seront également présents au titre du secrétariat national, Alain DE CARLO (33) et Fabrice ALLAIN (33).

Les années congrès sont aussi des moments de renouvellement des bureaux nationaux, académiques et départementaux. Chaque syndiqué a été appelé à voter. Aussi, nous tenons à remercier tous les collègues qui ont participé à ce moment démocratique. Dans une période où l'abstention est trop souvent une option, sur l'académie nous nous félicitons de la participation de **51,51% % de votant.es** (+2 points par rapport à 2021) et d'un vote massif, **98,3% pour la liste Unité et Action.**

La confiance dans l'orientation portée majoritairement jusqu'à présent est maintenue, aussi nous aurons à cœur de poursuivre l'activité dans le respect et l'intégration des différences qu'elle porte.

Nathalie LACUEY



Recours aux avis des rendez-vous de carrière : 6 succès sur 9 en CAPA, un droit à faire valoir !

Lors de la CAPA du lundi 19 janvier 2026, consacrée à l'examen des recours liés aux avis des rendez-vous de carrière, plusieurs dossiers ont été étudiés par la commission.

Au total, 9 recours ont été examinés : 1 dossier concernant un professeur agrégé et 8 dossiers concernant des professeurs d'EPS.

À l'issue des échanges et de l'analyse des dossiers, 6 demandes ont obtenu une réponse favorable. Ces avis favorables ont permis le passage de l'appréciation finale de "Très satisfaisant" à "Excellent".

Ces résultats montrent que la procédure de recours peut réellement permettre de faire réexaminer une situation et d'obtenir une évolution lorsque les éléments présentés le justifient.

C'est pourquoi, si vous estimez que l'appréciation portée à l'issue de votre rendez-vous de carrière ne reflète pas votre travail ou votre engagement, est en décalage avec les appréciations littérales des IPR et du chef d'établissement, n'hésitez pas à déposer un recours. Cette démarche est légitime et peut réellement aboutir.

Les commissaires paritaires du SNEP-FSU sont là pour vous accompagner, vous conseiller et défendre votre dossier, afin que chaque situation soit examinée avec toute l'attention et l'équité qu'elle mérite.

Les rendez-vous de carrière doivent être des moments privilégiés d'échange professionnel, permettant à chaque enseignant de faire un bilan, de prendre du recul et de progresser dans sa pratique. Ils offrent l'opportunité de bénéficier d'une évaluation constructive et d'un accompagnement, des retours professionnels qui restent malheureusement trop rares au cours d'une carrière. Ils doivent être déconnectés de l'avancement.

C'est pourquoi le **SNEP-FSU continue de revendiquer un avancement uniforme pour toutes et tous, au meilleur rythme**. Un tel système, unique et transparent, fonctionne déjà sans problème dans de nombreux corps, y compris ceux de nos évaluateurs (IA-IPR, chefs d'établissement).

Sandra JUGLIN

Stage syndical Mutations intra-académiques 2026, vendredi 20 mars 2026 Lycée La Morlette, Cenon (33)

Mutations intra-académiques 2026 : le SNEP-FSU de Bordeaux informe, conseille et agit.

L'affaiblissement du paritarisme et la suppression de la majorité des CAPA ne signifient pas la fin de l'engagement des commissaires paritaires et des militant.es ! Le SNEP-FSU de Bordeaux maintient son action en organisant chaque année un **stage syndical dédié aux mutations intra-académiques**. **L'objectif : informer, conseiller et accompagner les collègues à chaque étape de leurs démarches, avant, pendant et après le mouvement.**

Chaque année, le SNEP-FSU demande une augmentation du calibrage pour l'académie de Bordeaux. Cette année, notre revendication a été entendue : ce sont **56 entrant.es au mouvement inter académique 2026, contre 39 en 2025. La barre d'entrée est ainsi passée de 1028,2 à 808 points**. Cette hausse permettra d'assurer une occupation durable des postes proposés au mouvement.

Pour les candidat.es à la mutation, il est essentiel de

formuler leurs vœux en toute connaissance de cause, en maîtrisant le fonctionnement du mouvement intra dans notre académie. La matinée est consacrée à des explications détaillées sur le processus, le calendrier et les démarches à suivre. L'après-midi, des rendez-vous individuels sont proposés aux collègues syndiqué.es. Pour optimiser ces échanges, il est recommandé de venir avec une simulation préalable de son barème et de ses vœux.

Chaque année, ce stage rassemble entre 30 et 40 participant.es, qu'ils soient en poste dans l'un des cinq départements de l'académie ou en provenance d'autres académies.

En parallèle, les militant.es du SNEP-FSU, aux côtés des collègues EPS dans les établissements, continuent de se battre pour éviter la suppression de postes et limiter le recours aux HSA, afin de favoriser la création de postes, éviter les mesures de carte scolaire. Toutes ces luttes convergent vers un même objectif : améliorer les conditions d'enseignement pour tous et toutes.



Pendant toute la **procédure du mouvement intra académique**, les militant.es du SNEP-FSU accompagnent les candidat.es. Dans un premier temps, il est essentiel de vérifier que le barème calculé par l'administration correspond bien à la situation de chaque collègue (échelon, ancienneté, rapprochement de conjoints, etc.). Cette phase, qui inclut les contestations de barèmes, les annulations de mutation ou les demandes tardives, prend fin le **20 mai 2026**.

Ensuite, après la publication des résultats le **12 juin 2026**, le SNEP-FSU reste présent auprès des candidat.es

pour les aider à comprendre leurs résultats et les accompagner jusqu'à la phase de recours et de révisions d'affectations qui se termine le **19 juin 2026**.

Camille JACQUES et Christel DE CARLO



Rencontre avec les étudiant.es M1 et M2 MEEF EPS : Un autre regard sur l'histoire de l'EPS.

Répondant à l'invitation des formateurs.rices de l'INSPE, nous sommes intervenus le 24 février dernier dans les locaux de la faculté des Sports pour faire partager aux étudiant.es une autre histoire de l'EPS ; celle des acteurs, actrices et, notamment la place et le rôle du syndicat dont les enseignant.es se sont dotés, le SNEP, dans le mouvement de démocratisation qu'a connu l'EPS depuis la seconde guerre mondiale, et ensuite à la fin des années 1960 avec l'avènement d'une majorité Unité et Action au congrès de Nice.

Près de 80 étudiant.es, et deux formateurs.rices, ont assisté à cette conférence qui nous a permis d'exposer l'histoire des luttes menées pour imposer et défendre une EPS au sein du service public d'éducation, s'opposant dans un premier temps aux diverses tentatives d'externalisation de notre discipline (CAS, SAS, plan Soisson, intégration à l'EN, Contrats bleus, APQ) et, dans le même temps, favoriser une EPS à visée émancipatrice pour les élèves parce que puisant ses contenus dans la culture historiquement sédimentée des pratiques physiques, sportives et artistiques.*

Un exposé que nous pensons salvateur, dans le sens où il aura permis aux étudiant.es, à une semaine des écrits du CAPEPS, d'appréhender les sujets d'écrit 1 avec une plus grande complexité et une analyse réflexive de l'histoire de notre discipline, leur permettant de dépasser une simple approche analytique et discursive.

Car non, l'histoire de l'EPS n'est pas un long fleuve tranquille et le rôle du SNEP y est fondamental, notamment en lien avec le développement du mouvement du sport éducatif initié par la FSGT.

Cette conférence aura permis de tisser des liens, que nous espérons durables, avec la formation des futur.es collègues, pour qu'au-delà des exigences des concours, ils deviennent eux-mêmes porteurs.seuses et acteurs.rices de cette histoire.

Pascal GRASSETIE





Les journées de l'EPS Évènement à ne pas manquer les 26 et 27 avril à Bordeaux

(INSPE sites de Mérignac et Caudéran)



Le SNEP en collaboration avec la revue ContrePied et l'UF EPS de l'INSPE de l'académie de Bordeaux vous propose deux journées de formation alliant conférences de chercheurs et situations de terrain pour mieux contribuer à :

La réussite de tous et toutes en EPS : " Comment prendre en compte toutes les inégalités ? "

Si la revendication de 4h d'EPS pour toutes et tous les élèves est un incontournable pour contribuer à la démocratisation de l'EPS à l'École, cette dernière doit faire face à des inégalités croissantes comme autant d'obstacles à la réussite de toutes et tous en EPS. Ces Journées de l'EPS de l'académie de Bordeaux sont l'évènement à ne pas manquer pour tous.les enseignant.es d'EPS engagé.es dans une pédagogie inclusive et innovante.

Une occasion unique pour :

- Mieux Comprendre et agir contre les inégalités sociales, de genre et liées au handicap en EPS.
 - Alternier théorie et pratique grâce à des interventions d'experts et des ateliers concrets animés par des enseignants de terrain.
- Échanger avec des spécialistes reconnus et des collègues passionnés.

Une programmation riche et variée :

Conférences inspirantes avec des chercheurs.seuses:

- **Carine Guerandel** (Université de Lille) : Jeunesse populaire, sport et socialisation de classe/genre.

- **Maxime Tant** (INSPE Rouen) : Perceptions des enseignants sur l'inclusion des élèves en situation de handicap.
 - **Ilyes Saoudi** (Docteur en STAPS, Paris) : Inégalités socio-économiques en EPS.
- Florence Aurous** (Master Egal'APS, Bordeaux) : Égalité de genre dans et par les APSA.

Ateliers pratiques pour des solutions concrètes :

- **Futsal** avec Roman Demauret (Bordeaux)
 - **Basket-Ball** avec Aline Boudard et Christian Jacquemard (Dijon)
 - **Danse** avec Cindy Jacques (INSPE Agen)
- Course d'orientation** avec Clément Serret (Bordeaux)

Grand témoin : Daniel Bouthier

ORGANISATION-INSCRIPTION : *Chaque enseignant a droit à 12 jours par an pour participer aux initiatives syndicales. Les droits sont un des rares objets qui ne s'usent que si on ne s'en sert pas. Alors usez-en !! Il reste des places.*

Inscrivez-vous dès maintenant ! Ne laissez pas passer cette opportunité de **questionner votre enseignement** et d'échanger avec des professionnels. lesinspirant.es.

Les inscriptions sont ouvertes et se font en 2 étapes :
- télécharger la demande de stage à déposer auprès de ton CE un mois avant le début des journées (soit le 27 mars 2026) : QR code ci-dessous.

Inscriptions :		Demande de stage à déposer auprès du/de la chef-fe d'établissement au plus tard le 27 mars 2026	
----------------	--	---	---

- s'inscrire auprès du SNEP-FSU en charge de l'organisation (Choix d'APSA, repas, hébergement) : QR code ci-dessus

Pascal GRASSETIE

Installations sportives en lycée : Le SNEP-FSU et la Nouvelle-Aquitaine engagent un dialogue et un travail constructifs

Installations / Santé

Les SNEP-FSU de la Nouvelle-Aquitaine (Limoges, Poitiers, Bordeaux) engagent en ce mois de janvier 2026 un travail collaboratif avec le conseil régional (CR).

À la suite de la commission quadripartite de novembre 2025, le CR prend très au sérieux les résultats de l'enquête gymnase score remplie à 70 % par les collègues professeurs d'EPS de l'académie de Bordeaux.

Afin d'harmoniser nos points de vue sur les conditions d'enseignement et d'apprentissage des élèves, des rencontres vont être organisées conjointement sur les installations sportives (IS) des lycées. Un panel de 10 EPLE témoins sur les trois académies vont ainsi faire l'objet d'une étude approfondie. Classés de A à E, ils

permettront de rendre compte de ce que nous considérons comme des équipements très satisfaisants, ou comme catastrophiques.

Dans cette période où les investissements publics se font maigres, nous saluons la volonté de cette collectivité de développer le principe de consultation avec les organisations syndicales et les professeurs d'EPS.

Ce travail est le fruit des revendications portées par le SNEP-FSU sur le dossier des équipements sportifs.

Pour le secteur équipement du SNEP-FSU Nouvelle-Aquitaine

Jérémy CARE



SANTÉ- Accidents de service : Protégez-vous lors des préparations de vos cours !



**Collègues, attention !
Un risque réel pour les enseignant.es EPS.**

CONSTAT :

Hors emploi du temps officiel devant élèves, vous pouvez être victime d'accidents lors de la préparation de vos cours ou de vos activités de l'Association Sportive Scolaire, notamment lorsque vous installez ou rangez du matériel EPS, reconnaissez un parcours VTT, préparez une randonnée en montagne, placez des balises ou débailisez en Course d'orientation, répétez des mouvements pour la gymnastique, préparez à votre domicile une séance de musculation ou une chorégraphie...etc.

Ces accidents sont assez fréquents et peuvent aussi survenir pendant un trajet.

Malgré la nécessité pour un enseignant de préparer sur son temps « non contraint » l'ensemble de ses activités devant élèves le rectorat de Bordeaux a refusé de reconnaître comme imputable au service un accident survenu dans ce cadre ! ! !

QUE DIT LA RÉGLEMENTATION ?

Pourtant réglementairement, les accidents survenus dans le cadre de préparation de cours devraient être reconnus comme accidents de service :

- L'article L822-18 du code général de la fonction publique présume imputable au service tout accident survenu dans le cadre de vos fonctions ou de leur prolongement normal, sans faute personnelle.
- Le guide des accidents de service ministériel confirme : cela inclut les activités hors temps/lieu de

service si elles relèvent de vos missions. La préparation des cours et des activités de l'Association Sportive Scolaire est une mission officielle.

- L'article 2 du décret n°2014-940 du 20 août 2014 intègre explicitement dans **vos obligations** : « les travaux de préparation et recherches personnelles nécessaires à la réalisation des heures d'enseignement ».

AGIR ET FAIRE SAVOIR :

Nous cherchons à mettre fin à ce refus d'appliquer la réglementation :

- en saisissant le SNEP-FSU National pour que cette question soit posée aux ministres concernés.
- en rédigeant une « question écrite » que nous proposerons aux député.es de notre région afin qu'ils et elles la posent au ministre de l'Education Nationale et que la réponse soit publiée au Journal Officiel.

De votre côté, dans l'attente d'une jurisprudence, ou d'un éclaircissement par le Ministre :

- vous devez vous prémunir et demander systématiquement un ordre de mission à votre chef(fe) d'établissement pour tout ce qui concerne votre investissement dans la préparation de vos cours et des activités de l'Association Sportive Scolaire

Un modèle est à disposition sur le site SNEP-FSU Bordeaux

- vous devez nous signaler tout accident survenu dans ce cadre.

Nous vous accompagnerons pour faire **valoir TOUS vos droits. Contactez-nous !**



Adhésion au SNEP-FSU

Au mois de mars, se syndiquer, c'est aussi agir pour l'égalité femmes-hommes !

L'histoire a trop souvent effacé les femmes, leurs combats, leurs voix. Pourtant, chaque droit acquis est le fruit de luttes collectives, jamais de concessions naturelles. Aujourd'hui, les inégalités persistent : salaires, reconnaissance, violences... Face à cela, le syndicat est un levier puissant. Adhérer, c'est renforcer notre force commune pour faire entendre nos revendications et transformer la société.

Ensemble, nous sommes immenses.

Rejoins le SNEP-FSU : le premier pas vers l'égalité, c'est l'engagement !



**Ne jamais se résigner
Se syndiquer !**



Adhésion au centre EPS&SOCIETE

Le centre EPS & SOCIÉTÉ, la revue ContrePied ont besoin de toi,

En tant que syndiqué.e au SNEP-FSU, tu reçois les deux numéros annuels de la revue ContrePied, mais cela ne fait pas de toi un adhérent.e au centre EPS & Société.

Chaque adhésion porte en elle un soutien dynamisant auprès des militants qui font vivre le centre, sa revue, son site Web, sa newsletter. Chaque adhésion accroît le rapport de force en faveur d'une EPS plurielle, riche de la culture physique, sportive et artistique et ainsi contributive de l'émancipation des élèves et de ses enseignants.

En tant que syndiqué.e au SNEP-FSU tu bénéficies d'un tarif réduit de 10 euros pour l'adhésion au centre EPS & Société. Les dons que tu peux faire au-delà de ta cotisation sont défiscalisés à hauteur de 66% du don.

Je t'invite pour cette année à adhérer ou à renouveler ton adhésion,

